https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/guestions/QANR5I 14QF4120

14ème legislature

Question N°: 4120	De M. René Dosière (Socialiste, républicain et citoyen - Aisne)				Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre				Ministère attributaire > Premier ministre	
Rubrique >ministères et secrétariats d'État		Tête d'analyse >fonctionnement		Analyse > cabinet. membres. rémunérations. statistiques.	
Question publiée au JO le : 11/09/2012 Réponse publiée au JO le : 25/12/2012 page : 7725 Erratum de la réponse publié le : 08/01/2013 page : 254					

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le Premier ministre lui communique les informations suivantes : à la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

Erratum : le texte de l'erratum est : le texte consolidé est :

A la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres du cabinet du Premier ministre (fonctionnaires et contractuels, mis à disposition et sous contrat), hors personnels de soutien, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises s'élève, sur une durée annuelle, à 179 747,94 euros.